

# Construire la Hotoie du XXI<sup>e</sup> siècle

Réflexions et propositions  
du comité de quartier  
Saint-Roch/Saint-Jacques

---

NOVEMBRE 2022

---





**T**rès conscient des enjeux considérables liés à une réhabilitation du parc de la Hotoie, le comité de quartier Saint-Roch/Saint-Jacques a lancé, dès le début de l'année 2021, une vaste réflexion sur l'avenir du parc, appuyée sur les nombreux témoignages et avis des habitants du quartier, et, au-delà, sur ceux de l'ensemble des usagers du parc.

L'objectif était d'établir un état des lieux et de définir un ensemble de propositions en vue d'un réaménagement profond de la Hotoie correspondant aux besoins actuels et futurs des Amiénois et de tous les utilisateurs.

La synthèse de ces travaux est consignée dans ce document.



*Le parc de la Hotoie, un espace stratégique en coeur de ville*

# L'ENJEU

---

## Un site exceptionnel, une chance et un atout pour Amiens

⇒ Le parc de la Hotoie constitue un site exceptionnel, un lieu emblématique de la ville et de l'agglomération, un de ceux que les Amiénois connaissent le mieux, un espace de référence à Amiens.

⇒ C'est une chance pour Amiens. Plus vieux parc urbain, situé en plein cœur de ville, la Hotoie dispose de potentialités considérables que lui ont légué la nature et l'histoire.

⇒ C'est, enfin, un atout majeur, un point fort pour le développement global de la ville et de l'agglomération.

## LE DÉFI D'AMÉNAGEMENT

---

### Un ambitieux projet : bâtir le parc "idéal" du XXI<sup>e</sup> siècle

⇒ Le parc de la Hotoie est incontestablement un espace qui a vieilli, largement figé dans des aménagements du siècle dernier, en particulier le réseau routier, qui n'est plus adapté aux besoins d'aujourd'hui et de demain des Amiénois.

⇒ Il souffre d'une réelle sous-valorisation. Largement à l'écart des grands aménagements de l'agglomération du dernier demi-siècle, la Hotoie mérite aujourd'hui une vraie réhabilitation, une requalification pour la faire passer d'une configuration du XX<sup>e</sup> siècle à un parc urbain innovant bâti sur des paradigmes du XXI<sup>e</sup> siècle.

⇒ Cette réhabilitation nécessite une approche globale, pensée en cohérence avec les autres grands aménagements structurants de la ville et de l'agglomération et dans une optique de développement durable.

⇒ Comme pour toute action majeure d'aménagement, elle doit se situer dans une démarche prospective qui prenne bien en compte les besoins des Amiénois d'aujourd'hui mais qui s'inscrive aussi impérativement dans le moyen et le long terme, au moins 20 ou 30 ans.

⇒ L'ambition est d'en faire un "écoparc patrimonial", exemplaire en matière de développement durable et de valorisation du patrimoine local, "le parc idéal", clé de voûte de l'ouest amiénois, pendant de la "vallée idéale" en construction à l'est de la ville dans le quartier de la gare.



# CINQ ORIENTATIONS MAJEURES

## 1- Valoriser un patrimoine environnemental, historique et culturel exceptionnel

### Patrimoine environnemental

#### ■ Constats

⇒ Le parc se place parmi les grandes zones humides qui font la renommée de l'agglomération. Il se situe à la croisée de deux coulées vertes et bleues majeures : celle de la Somme, de direction est-ouest, et celle de la Selle, de direction sud-nord.

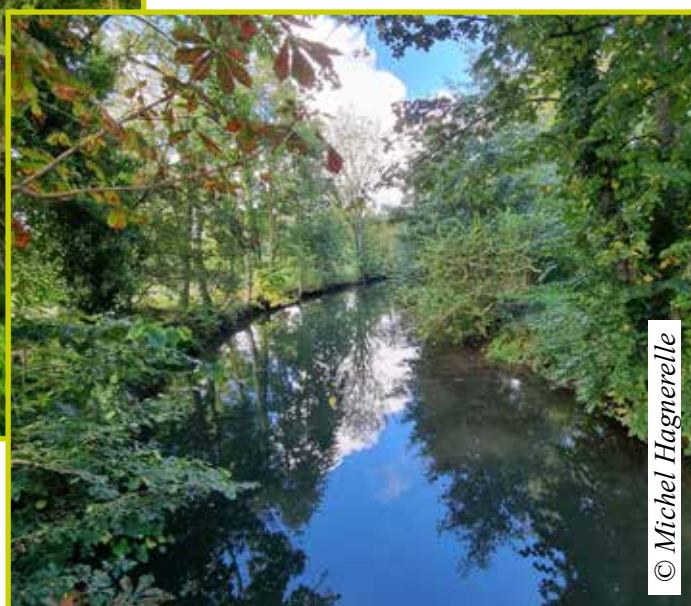
⇒ L'eau constitue un atout majeur du parc de la Hotoie. Elle présente un grand intérêt paysager et écologique. Installée dans une vaste zone marécageuse peu à peu aménagée au cours des siècles, la Hotoie est fille de la Selle. C'est un espace structuré par la présence de l'eau, d'abord par les deux bras de la Selle, la Haute et la Basse Selle, par les canaux artificiels qui bordent le parc, et, bien sûr, par le bassin ovale et le bassin des régates.

⇒ Pourtant, aujourd'hui, ces atouts "naturels" sont insuffisamment valorisés : on tourne largement le dos à l'eau ; on suit les parcours de l'eau, on les contourne, mais ils sont manifestement sous-utilisés.

⇒ Par ailleurs, les terrains imperméabilisés se sont beaucoup étendus dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle au détriment des espaces verts.



*L'eau, un atout majeur pour la Hotoie :  
le bassin ovale et la Haute Selle*



© Michel Hagnerelle

## ■ Propositions

⇒ Préserver et renforcer cet espace de calme et de fraîcheur en plein cœur de ville, très utilisé au quotidien par les habitants du quartier, de l'ensemble de l'agglomération et bien au-delà.

⇒ Réinvestir les espaces aquatiques de la Hotoie. Prévoir des aménagements qui rapprochent les usagers des espaces aquatiques et leur permettent de se les réapproprier : passerelles, pontons, aménagements des berges, fontaines, jets d'eau, jeux d'eau...

⇒ Valoriser les bords de Selle. Créer un cheminement piétonnier, "les chemins de la Selle", depuis Renancourt (en longeant l'espace Licorne) jusqu'au faubourg de Hem.

⇒ Verdir fortement l'ensemble du parc : remplacer de nombreux espaces imperméabilisés par de nouvelles plantations d'arbres, d'arbustes, de plantes, d'herbe, et de fleurs. Veiller à diversifier les plantations afin de diminuer la part très dominante aujourd'hui des tilleuls. Préserver évidemment les magnifiques allées de platanes des triangles. Renforcer ainsi les zones ombragées : effet canopé, recherche de fraîcheur...

⇒ Créer un "pôle de biodiversité locale" axé sur le bassin ovale et les bras de la Selle, en relation avec le zoo, et mis en valeur par un parcours pédagogique. Situé à l'extrémité ouest du parc, le bassin ovale, appelé parfois le "miroir d'eau", doit être désenclavé et mérite un traitement particulier. Les aménagements de ce pôle biodiversité doivent constituer un marqueur majeur, un nouveau point d'attraction fort et de rééquilibrage spatial au bénéfice de cette partie ouest du parc.



*Les allées de platanes plantés vers 1880 : espace à préserver et à valoriser*



# Patrimoine historique et culturel

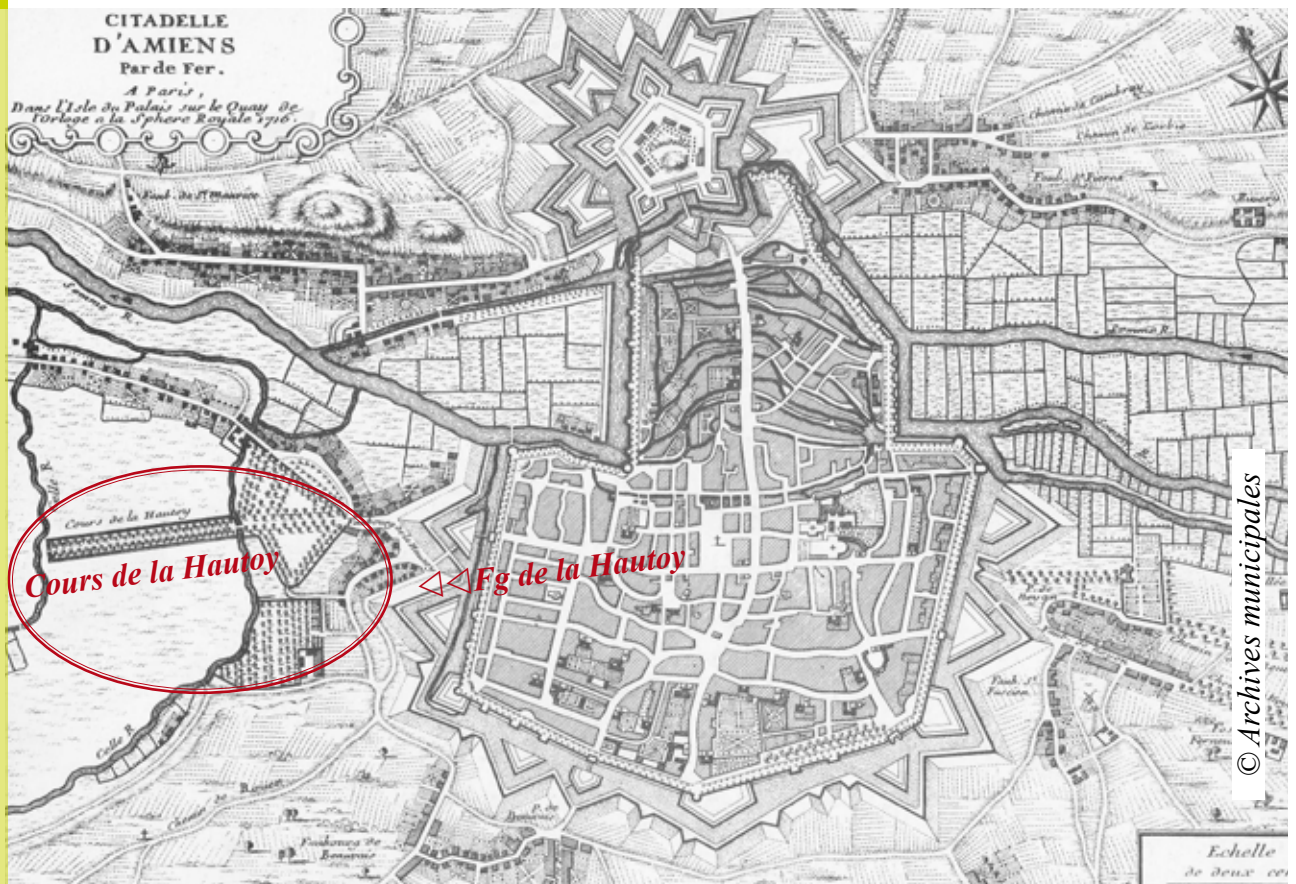
## ■ Constats

⇒ La Hotoie constitue un haut lieu de l'histoire amiénoise. Elle porte des marques fortes de l'histoire de la ville et fait partie de son patrimoine depuis le XIII<sup>e</sup> siècle (apparition du nom de la "Hautoy" dans un acte de 1221).

⇒ C'est le parc historique d'Amiens. Le grand axe patrimonial ouest-est est présent sur les cartes depuis le XVII<sup>e</sup> siècle ("Cours de la Hautoy").

⇒ La structure générale, la géométrie du parc sont en place depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle : le bassin ovale à l'ouest, l'axe central bordé de deux vastes espaces ouverts de verdure au nord et au sud, de contre-allées arborées et de canaux ; les deux carrés nord et sud, et le triangle à l'est. Tous ces espaces ont été heureusement préservés de l'urbanisation qui s'est faite à la périphérie du périmètre du parc.

⇒ Mais cette très riche histoire du parc est très peu connue et pas du tout valorisée.



*En 1716, le triangle et la promenade de la Hotoie ou "Cours de la Hautoy" existent déjà.  
Plan de la ville d'Amiens en 1716*

## ■ Propositions

⇒ Articuler les aménagements et la requalification paysagère autour des deux lignes de force qui structurent le parc de la Hotoie : d'une part le "T" des deux coulées vertes et bleues, d'autre part la grande perspective historique ouest-est.

⇒ Renouer avec l'histoire de la Hotoie : mettre en valeur l'histoire extrêmement riche du parc par des parcours historiques, des visites guidées, des expositions...

⇒ Conserver absolument la structure historique du parc, sa géométrie qui a traversé les siècles et constitue assurément un élément marquant des paysages patrimoniaux amiénois.



*Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la structure du parc est en place et elle est identique à celle d'aujourd'hui.*

*Plan de la ville d'Amiens en 1813 - Extrait du plan Grévin*



## 2- Un préalable : redéfinir une vocation, requalifier le parc

### ■ Constats

⇒ Depuis le Moyen Âge, la Hotoie a été un espace de détente et de loisirs qui a connu un nombre considérable d'usages ludiques et festifs.

⇒ De nos jours, ces usages restent bien présents, mais le parc apparaît comme un espace sans vocation affirmée, sans ligne directrice forte dans le temps et dans l'espace. On a du mal à le caractériser.

⇒ On ne peut pas tout faire à la Hotoie. Des choix sont nécessaires parmi une accumulation d'usages qui peuvent s'entrechoquer. Il s'agit d'abord de répondre aux besoins des habitants de la ville et de l'agglomération, mais aussi, au-delà, à une demande touristique nettement plus large en résonance avec celle du zoo.

⇒ Le parc souffre en particulier de l'implantation d'un certain nombre de manifestations fortement intrusives, en particulier la foire de la Saint-Jean et les cirques. Les installations annuelles constituent un obstacle majeur à tout plan d'aménagement global du parc. Concernant la foire, le contexte qui a présidé à son implantation à la Hotoie, il y a plusieurs décennies, a profondément changé. Une installation de ce type pendant un mois et demi ne correspond plus aux critères de développement durable qui doivent présider au fonctionnement d'un éco-parc, aujourd'hui et dans le futur.



*La foire de la Saint-Jean : une gêne majeure pour les futurs aménagements*



## ■ Propositions

⇒ Effectuer une vraie requalification du parc qui lui donne du sens, du souffle, une personnalité dans la ville et dans l'agglomération par rapport aux autres espaces verts ou historiques.

⇒ Trouver une autre implantation pour la foire et les cirques ; parmi les possibilités, on peut citer les vastes espaces de Mégacité ou de la friche Step -Orion qui sont voisins de la Hotoie et ne constitueraient un "déracinement" ni pour les forains ni pour les usagers.

⇒ Privilégier une vocation familiale : un consensus semble se créer autour d'une vocation de récréation familiale, rejoignant la vocation du zoo. La Hotoie est avant tout le parc des familles et des loisirs familiaux. Mais force est de constater qu'il est très insuffisamment équipé pour cela.



© Michel Hagnerelle

*Le parc des familles*

⇒ Maintenir une vocation festive et sportive, mais en sélectionnant soigneusement les installations et les manifestations :

- aménager un ensemble d'espaces sportifs polyvalents et modulables : ballon au poing, circuits cyclistes, pétanque, parcours multisports... On peut, notamment, y consacrer le triangle sud ; cet espace deviendrait "l'aire sportive du Bicêtre",



© Frédéric Long

*Ballon au poing*

- renforcer réellement les équipements de jeux : nouvelle aire de jeux, modernisée beaucoup plus importante, inclusive, plus diversifiée et qui pourrait être dédiée à Jules Verne. On peut l'implanter dans le triangle nord ; elle deviendrait «l'aire de jeux des platanes».

⇒ Maintenir le vaste espace plat de la prairie ("esplanade de la Hotoie"), unique, à Amiens, pour l'accueil de manifestations festives demandant de la place (par exemple les mongolfiades) et un usage quotidien des familles ou de groupes (nombreux élèves des écoles et établissements voisins, pratiques sportives...).

⇒ Globalement réaliser des aménagements "doux" fondés sur les paradigmes du XXI<sup>e</sup> siècle. L'axe central se nomme depuis des siècles "promenade de la Hotoie", affirmant une vocation de "mobilité douce", d'abord piétonnière. Plus que jamais, les usagers d'aujourd'hui (et de demain...) sont très attachés à l'image d'un lieu de bien être, de calme, de fraîcheur, de qualité de vie.

⇒ Renforcer absolument les équipements de confort, vraiment déficients : toilettes, fontaines à eau, tables de pique-nique, pergolas, restauration... C'est un point de faiblesse du parc qui nuit à la durée de séjour des usagers.

⇒ Tirer profit du potentiel touristique vis-à-vis du public visitant le zoo qu'il convient de retenir sur place plus longtemps. Plus largement, attirer ceux qui se tournent aujourd'hui vers des formes de "slow tourisme".

### 3- Une nécessité : redonner une cohérence et une continuité spatiale à la Hotoie

#### ■ Constats

⇒ S'il a conservé sa structure séculaire, le parc est aujourd'hui éclaté. Il présente un certain nombre de ruptures spatiales fortes qui en parcellisent l'usage. Celles-ci résultent, notamment, d'aménagements de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle en réponse au développement massif de l'automobile ; ces aménagements ont conduit au renforcement, à la "bitumisation" des axes majeurs du parc, et à l'extension des zones de parkings à l'intérieur du parc (en particulier sur le carré nord...) ; cela concerne principalement :

- les 3 axes nord/sud : l'avenue Salvador Allendé, l'avenue Louis Blanc - l'allée du bassin, et l'allée du 51<sup>e</sup> régiment d'infanterie.
- les 5 axes ouest/est : l'allée du zoo, la promenade de la Hotoie, l'allée du Tivoli, l'allée du Franc Marché et l'allée du Bicêtre.

⇒ Aujourd'hui, une réhabilitation ne peut ignorer la nécessité de réunifier le parc, de lui redonner une continuité spatiale, de trouver d'autres modes de gestion de la circulation automobile et des parkings, de rendre l'ensemble du parc aux déplacements "doux", piétonniers surtout, avec des voies cyclables délimitées.

*Deux nuisances majeures : les ruptures dues aux routes, ici l'avenue Salvador Allende, et les parkings à l'intérieur du parc.*



© Michel Hagnerelle



## ■ Propositions

⇒ Ecarter la circulation automobile du parc et externaliser les parkings internes. Cela suppose de développer ou d'aménager des espaces de parking dans les environnements proches (maximalisation de l'usage des parkings du pôle Licorne et du parking relais de l'avenue de l'hippodrome ; création de nouveaux parkings, par exemple dans les friches rue Lucien Fournier (secteur de Nicodème) et Step-Orion...  
Aménager les liaisons de ces parkings avec le parc.

⇒ Opérer un traitement particulier de l'avenue Salvador Allendé, qui constitue une coupure majeure dans le parc, en écartant la circulation automobile.  
Envisager aussi un traitement spécifique de l'avenue Louis Blanc qui isole le bassin ovale du reste du parc.  
Réaliser aussi un traitement spécifique de l'allée du Bicêtre qui doit être profondément réaménagée, notamment pour un usage des piétons actuellement périlleux (trottoirs impraticables) et très peu sécurisé.

⇒ Réaliser une "débitumisation" générale du parc, et une requalification paysagère et d'usage de tous ces axes.

⇒ Favoriser les autres modes d'accès au parc : bus, navettes dédiées temporaires, parkings à vélos aux entrées du parc...



*Maximaliser l'usage du parking- relais Licorne et débitumiser l'allée centrale du parc.*



© Michel Hagnerelle

## 4- Rompre l'isolement : relier le parc à sa ville

### ■ Constats

⇒ De nos jours, le parc de la Hotoie fonctionne comme un espace relativement isolé, fermé, en tout cas insuffisamment relié à son environnement urbain proche.

⇒ Replacé dans une logique d'aménagement plus général de l'agglomération, l'ouest amiénois, la réhabilitation du parc de la Hotoie nécessite une ouverture réelle, un "branchement" sur les espaces structurants de l'ouest et du centre amiénois.

⇒ Au sud-ouest, la Hotoie est coupée de l'immense pôle de loisirs Licorne et de la coulée verte et bleue de la Selle. La voie ferrée constitue un vrai blocage et pose de gros problèmes de mobilité. Actuellement, la liaison se fait directement par deux passages plutôt "glauques" et peu engageants sous la voie ferrée par l'allée des Soupirs et le chemin du marais de Renancourt – allée de Beaufeuille.

⇒ A l'est, le parc n'est pas ouvert sur la cathédrale et le centre-ville. Depuis le Moyen Âge, la Hotoie a toujours été un espace extérieur au centre de la ville, au-delà des remparts et des boulevards qui les ont remplacés. Aujourd'hui, la situation a changé, elle se trouve totalement incluse dans l'agglomération ; pourtant, on ne peut que constater qu'elle reste largement coupée de l'hypercentre. On peut ajouter que les grilles constituent une fermeture et un blocage symbolique vers le centre-ville.

⇒ Au sud, la Hotoie n'est pas suffisamment connectée avec le hub de la gare Saint-Roch ; elle est peu ouverte sur le quartier historique Saint-Roch qui la borde pourtant sur toute une partie de son tracé.

⇒ Au nord, le parc est insuffisamment connecté avec l'axe majeur, vert et bleu, de la Somme qui se situe seulement à quelques centaines de mètres.



*Le passage "peu engageant" de l'allée des soupirs*



*La fermeture du parc vers le centre-ville par les grilles*



## ■ Propositions

⇒ Raccorder réellement la Hotoie au pôle Licorne : pour cela, un vrai aménagement des deux voies de liaison sous la voie ferrée est indispensable. D'autant qu'en facilitant l'accès aux importants parkings de Mégacité, ainsi qu'au parking-relais (très sous-utilisé) et à la station de bus de l'avenue de l'hippodrome, ce raccordement apporterait un élément de solution au problème de stationnement à proximité immédiate de la Hotoie.



© Michel Hagnerelle

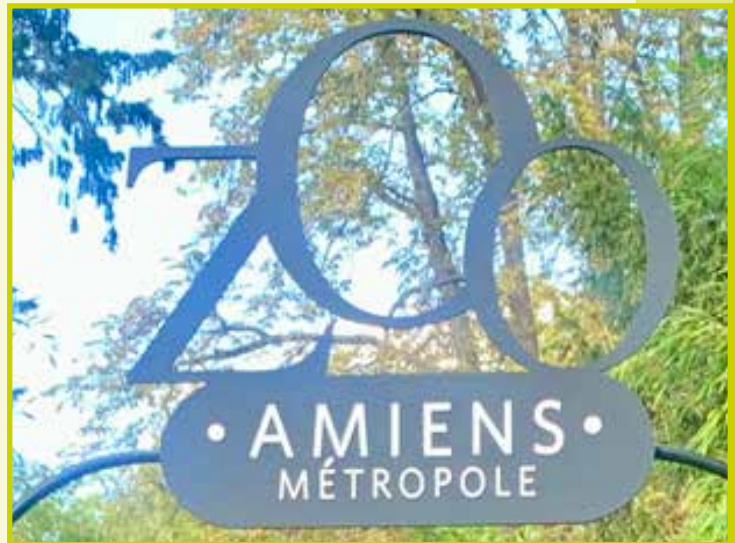
*A l'entrée de l'allée des Soupirs, des panneaux dirigent déjà vers le parc de la Hotoie*

⇒ Tisser des liens étroits entre la Hotoie et le centre-ville : dans le cadre d'un plan général de mobilité de loisirs et touristique, on voit bien l'intérêt de matérialiser une voie de circulation douce (cyclistes, piétons) entre le parc, le beffroi et la cathédrale d'une part (par la rue du Marché aux chevaux, la rue de la Hotoie...) et l'hypercentre d'autre part (par la rue du commandant Défontaine et la rue Jean Catelas). Ces trois espaces en tireraient assurément un grand profit mutuel. L'ouverture suppose de rechercher un autre emplacement pour les grilles.

⇒ Renforcer les liaisons avec la gare Saint-Roch : matérialiser et renforcer la liaison piétonnière et cycliste entre le parc et la gare Saint-Roch peut constituer un autre élément de solution au problème de stationnement, surtout si l'on transforme en parking la friche de la rue Lucien Fournier (accès rapide, notamment par la rue Allou).

⇒ Brancher le parc sur le quartier Saint-Roch : cela constitue un autre enjeu de valorisation du parc dans une dimension patrimoniale. Construit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle – début du XX<sup>e</sup> siècle pour loger les ouvriers des industries textiles, Saint-Roch est un lieu emblématique de l'histoire industrielle et urbanistique d'Amiens, témoin et symbole de la vie économique et sociale et des spécificités architecturales de la ville (quartier de maisons ouvrières "amiénoises"). Prévoir la construction de plusieurs passerelles de qualité (une seule pour le moment, peu esthétique) entre le parc et Saint-Roch, et d'un balisage bien visible.

⇒ Créer une forte synergie entre le parc et le zoo : la réhabilitation quasi concomitante du parc et du zoo doit être l'occasion de valoriser les multiples complémentarités et de mettre en place tous les liens possibles à la fois dans les offres "touristiques" et dans le fonctionnement des structures d'accueil des publics.



© Jean Durenne

*Le parc et le zoo : une symbiose nécessaire*

⇒ Raccorder la Hotoie à la vallée de la Somme : par l'aménagement de la rue des Prés Forêts et de la rue du Château Milan jusqu'au chemin du halage ; cela assure la jonction entre les deux coulées vertes et bleues de la Selle et de la Somme (véloroute). C'est aussi une façon de raccorder la Hotoie à la politique de reconquête du fleuve et de sa vallée dans le contexte du concept global de "vallée idéale".

## 5- Venir aussi à la Hotoie pour se cultiver

### ■ Constats

⇒ Comme c'est sa vocation depuis des siècles, le parc doit continuer à être un lieu privilégié de récréation familiale, de festivités et de pratiques sportives non intrusives.

⇒ On doit y venir aussi pour se "cultiver". La réhabilitation et la requalification doivent être l'occasion d'y introduire une forte dimension culturelle, scientifique et éducative, en y valorisant les patrimoines locaux.



© Hacène Ayad et Matthieu Lacour



*La "fête de la Hotoie "*



## ■ Propositions

⇒ Mettre en place une véritable politique d'animation culturelle et associer ainsi le parc à la préparation du projet "Amiens, capitale culturelle européenne 2028".

⇒ Créer une Maison du parc dans le "carré d'accueil" (carré nord), centre névralgique du parc ; au moins matérialiser un point de rencontre, d'accueil polyvalent, d'expositions temporaires, d'animations ; à côté, prévoir des parkings à vélos et un espace pour les personnes à mobilité réduite (dans l'espace voisinant le centre André Louis Caruel).

⇒ Aménager "le carré du kiosque" (carré sud) : autour du kiosque rénové, pôle majeur des animations culturelles, une scène dédiée au spectacle vivant ; cela suppose de rendre cet espace plus chaleureux, de débitumer ses abords, d'installer du matériel spécifique, en partie permanent, pour l'accueil des publics...

⇒ Mettre en place des parcours ludiques et éducatifs à destination des nombreux élèves et du grand public qui fréquentent le parc et le zoo : panneaux explicatifs, expositions, animations, visites guidées, outils interactifs...

- un parcours scientifique dédié à la biodiversité locale : "Les jardins de la biodiversité" ; implanté dans le pôle biodiversité,

- un parcours historique dédié à la Hotoie : "les jalons historiques de la Hotoie", pour répondre au grand intérêt d'un large public, pour des informations à caractère historique expliquant le passé du parc,

- un parcours historique dédié au quartier Saint-Roch : "les jalons historiques de Saint-Roch" ; autre circuit historique d'un grand intérêt patrimonial en prolongement de celui de la Hotoie : histoire de la construction du quartier, les rues typiques de maisons amiénoises, l'église Saint-Roch, les traces de l'abbaye des Prémontrés, du centre de détention du Bicêtre, des usines textiles, la gare Saint-Roch...

⇒ Ces parcours pourraient être conçus en relation avec les établissements scolaires utilisant couramment le parc (écoles Saint-Roch et du faubourg de Hem, collèges Edouard Lucas et Amiral Lejeune, lycée La Hotoie).



© Musée de Picardie

*Maisons amiénoises, quartier Saint-Roch  
(rue Dargent)*



© Jean Durenne

*La grande allée en 1820 : dessin de Duthoit*

# Esquisse d'une nouvelle organisation

Les grandes orientations proposées s'appliquent évidemment à l'ensemble de l'espace du parc de la Hotoie. Cependant, la diversité des activités souhaitées pose la question d'une sectorisation souple, mais opérationnelle des aménagements qui pourraient être en partie positionnés en fonction des grands types d'utilisation (afin, notamment, de limiter les conflits d'usage).

On peut ainsi proposer une esquisse d'une nouvelle organisation spatiale de la Hotoie du XXI<sup>e</sup> siècle.

■ Allée centrale, "l'axe patrimonial" : préservation avec retraitement paysager profond et ouverture sur la ville-centre,

■ Espace ouest, "le pôle biodiversité locale", autour du bassin ovale et le long des deux bras de la Selle : important renforcement des espaces plantés, valorisation de la biodiversité locale liée aux marais et aux milieux humides, création d'un axe vert entre le zoo et la vallée de la Selle,

■ Bassin nord, "le bassin des régates" : valorisation et importants aménagements d'appropriation et d'accessibilité des espaces aquatiques,

■ Rectangle sud, "la grande prairie" : retraitement paysager, mais maintien de vastes espaces plats engazonnés pouvant accueillir d'importantes manifestations ; densification modérée des plantations,

■ Carré nord, "le carré d'accueil" : replantations, implantation de la Maison de la Hotoie, centre névralgique du parc, pôle de rencontre et d'animation.

■ Carré sud, "le carré du kiosque" : retraitement paysager, pôle culturel des spectacles et des animations de plein air,

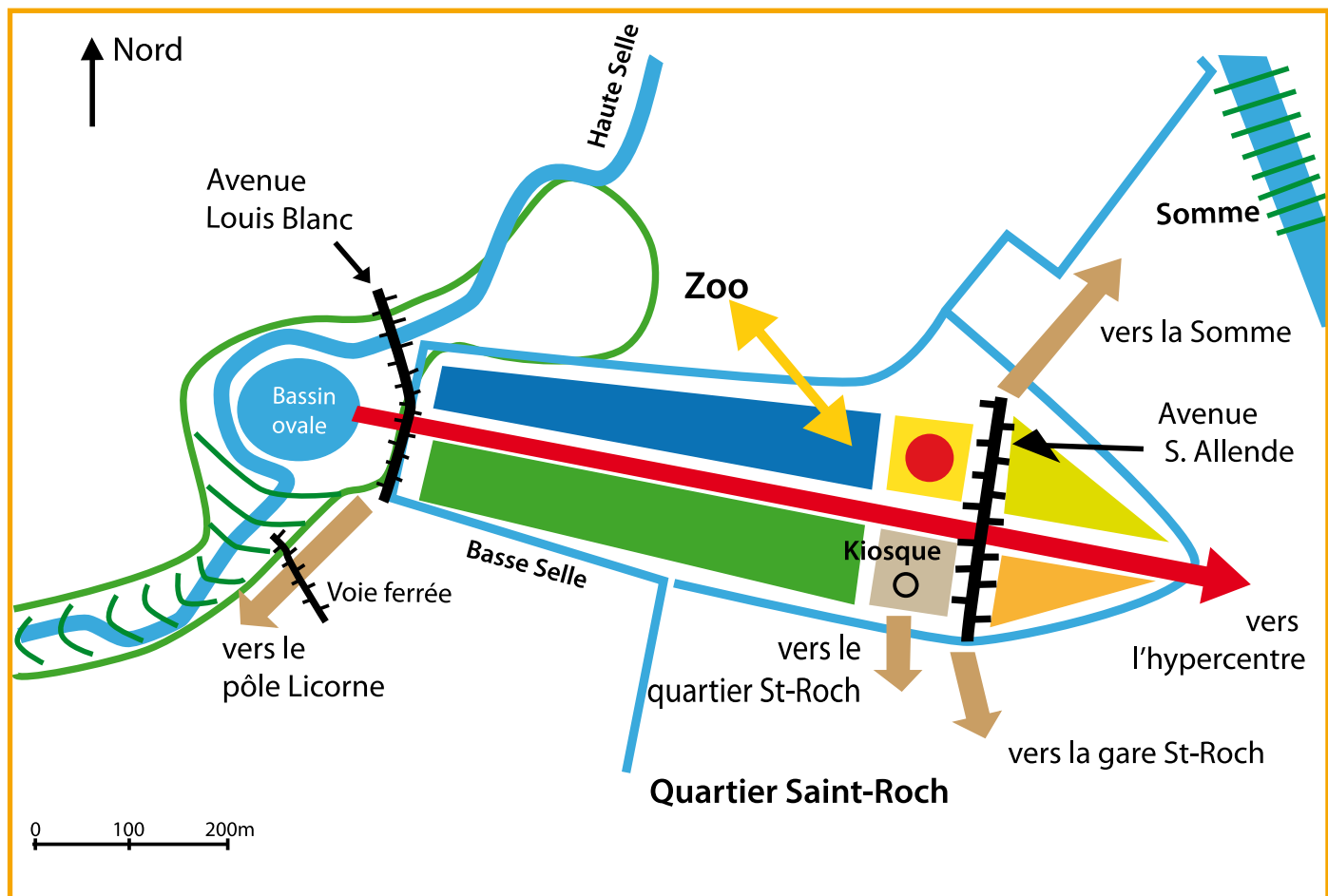
■ Triangle nord , "l'aire de jeux des platanes" : regroupement d'un ensemble de jeux diversifiés et inclusifs,

■ Triangle sud , "l'aire sportive du Bicêtre" : équipements sportifs, terrains polyvalents, parcours multisports...



# de la Hotoie du XXI<sup>e</sup> siècle

Schéma de l'organisation spatiale de la Hotoie du XXI<sup>e</sup> siècle



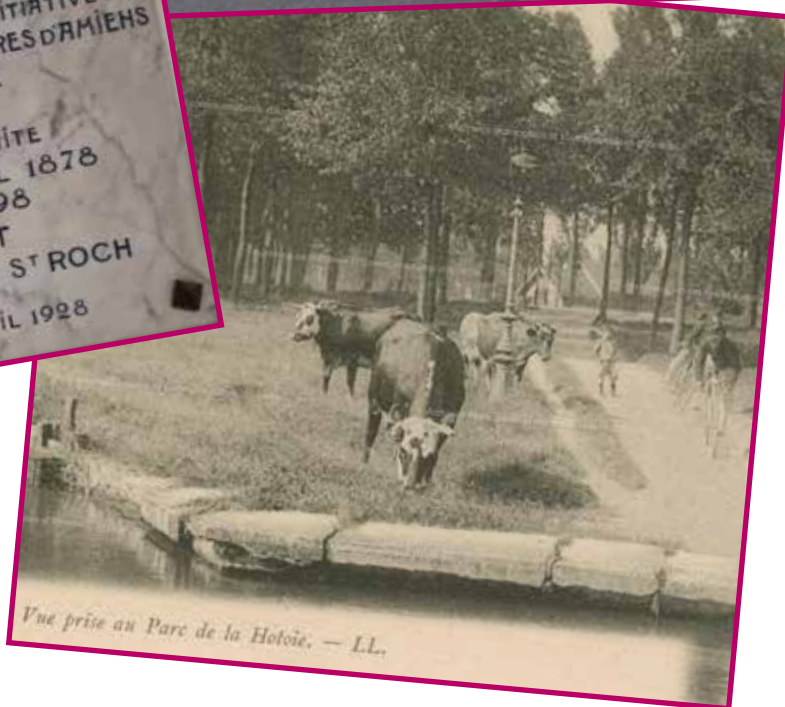
## Légende

	Allée centrale - «l'axe patrimonial»		Carré sud - «le carré du kiosque» : pôle culturel de plein air
	Pôle de biodiversité locale		Triangle nord - «l'aire de jeux des platanes»
	Coulées vertes et bleues de la Selle (les «chemins de la Selle»), et de la Somme		Triangle sud - «l'aire sportive du bicêtre»
	Bassin nord - «le bassin des régates» : réinvestir les espaces aquatiques		Forte synergie parc/zoo
	«Grande prairie» : maintien d'un grand espace ouvert		Grands axes d'ouverture de la Hotoie
	Carré nord - «le carré d'accueil» : centre névralgique du parc, pôle de rencontre et d'animation		Grandes ruptures spatiales à effacer (Avenue Allende et avenue Louis Blanc) ou à atténuer (voie ferrée)

# La Hotoie en images !



CETTE ÉGLISE A ÉTÉ CONSTRUITE SUR L'INITIATIVE DE:  
LA SOCIÉTÉ ANONYME DES MAISONS OUVRIÈRES D'AMIENS  
ET DE M<sup>re</sup> L'ABBÉ MERCHIEZ  
CURE DU PETIT ST JEAN  
LA PREMIÈRE PIERRE A ÉTÉ BÉNITE  
PAR M<sup>re</sup> BATAILLE LE 22 AVRIL 1878  
ELLE A ÉTÉ ACHÉVÉE EN 1898  
PAR M<sup>re</sup> L'ABBÉ CADOT  
CURE DU PETIT ST JEAN ET DE ST ROCH  
22 AVRIL 1928



*Vue prise au Parc de la Hotoie. — LL.*

© Hacène Ayad,  
Michel Hagnerelle,  
archives municipales



# Le comité de quartier Saint-Roch/Saint-Jacques

Le comité de quartier Saint-Roch / Saint- Jacques est une association régie par la loi 1901. Créée en 1989, elle est administrée par 14 membres qui ont été élus pour la plupart après 2020. Elle a pour objet :

- ◆ d'organiser et de promouvoir des actions et des activités de toutes natures en direction de ses adhérents, des habitants des quartiers Saint-Roch et Saint-Jacques, de la ville d'Amiens et d'ailleurs,

- ◆ de favoriser la rencontre, la découverte et l'entraide entre les habitants des deux quartiers, et de défendre leurs intérêts,

- ◆ de participer activement à l'aménagement, au développement économique, social, environnemental et à la qualité de vie durable des quartiers,

- ◆ d'être l'interface entre les pouvoirs publics, les élus, les adhérents et la population des quartiers.

Le conseil d'administration s'est attaché, depuis 2020, à mobiliser les habitants sur des enjeux d'aménagement du territoire, sur la préservation de l'environnement, sur

la promotion d'une économie du mieux vivre ensemble et sur la dynamisation des commerces de proximité. Il a réorganisé le comité afin que chacun puisse trouver sa place et participer activement au développement et aux missions de l'association.

Le comité de quartier a renforcé ses liens avec tous les partenaires (associations, pouvoirs publics, élus). Il se mobilise sur des dossiers tel que l'aménagement du parc de la Hotoie, le plan vélo, l'entretien des rues, les visites de quartier avec les élus et les services, l'installation d'une boîte à livres etc.). A l'écoute des habitants et des associations, il les informe régulièrement par sa lettre trimestrielle du quartier, par son site internet et par les réseaux sociaux. Il anime et organise des manifestations importantes telles que la fête du quartier (dernier dimanche d'août) et la réderie (lundi de Pâques). Il a aussi participé à la création de l'espace culturel de plein vent "la Hotoie en fête".

## "La Hotoie en fête" - Espace culturel de plein vent

La Hotoie en fête - Espace culturel de plein vent est une association qui a été créée en novembre 2021 à l'initiative du comité de quartier Saint-Roch/Saint-Jacques. Cette association s'inscrit dans la perspective du projet d'aménagement et de requalification du Parc de la Hotoie initié par la municipalité d'Amiens. L'association est convaincue qu'il est important de mettre en place une réelle politique d'animation de ce site. Ses objets sont donc :

- ◆ d'organiser et de promouvoir des actions et des activités en direction de ses adhérents, des habitants du quartier, des habitants de la ville d'Amiens et d'ailleurs,

- ◆ de développer des actions culturelles de toute nature sur le site de la Hotoie,

- ◆ de mettre en place une saison de concerts (harmonie, batterie fanfare, formation de jazz, de musique du monde, de rock, de chanson française etc....) afin de faire vivre ou revivre le site de la Hotoie en général et celui du kiosque à musique en particulier,

- ◆ de favoriser la programmation d'expositions d'œuvres plastiques contemporaines et historiques,

- ◆ d'être l'interface et l'interlocuteur privilégié entre les pouvoirs publics, les élus, les adhérents et la population du quartier sur le développement de la culture sur le site.

### Organisation d'une saison de concerts apéritif à la Hotoie

L'Espace culturel de plein vent a mis en place, dès 2022, la première saison de concerts apéritif, avec un certain succès sur le plan artistique et la présence d'un large public. Cette saison est soutenue par la Fédération musicale de la Somme, avec le concours de la ville d'Amiens. L'idée est de redynamiser le concept des concerts viennois du début du XX<sup>e</sup> siècle. Cet événement se déroule chaque année le dernier dimanche de chaque mois, d'avril à septembre. L'entrée y est libre et gratuite.

L'objectif est que cette saison devienne, à terme, un lieu de référence incontournable de la diffusion des harmonies et des batteries fanfares sur le plan régional, national voire international (dans le cadre d'Amiens capitale européenne de la culture en 2028).

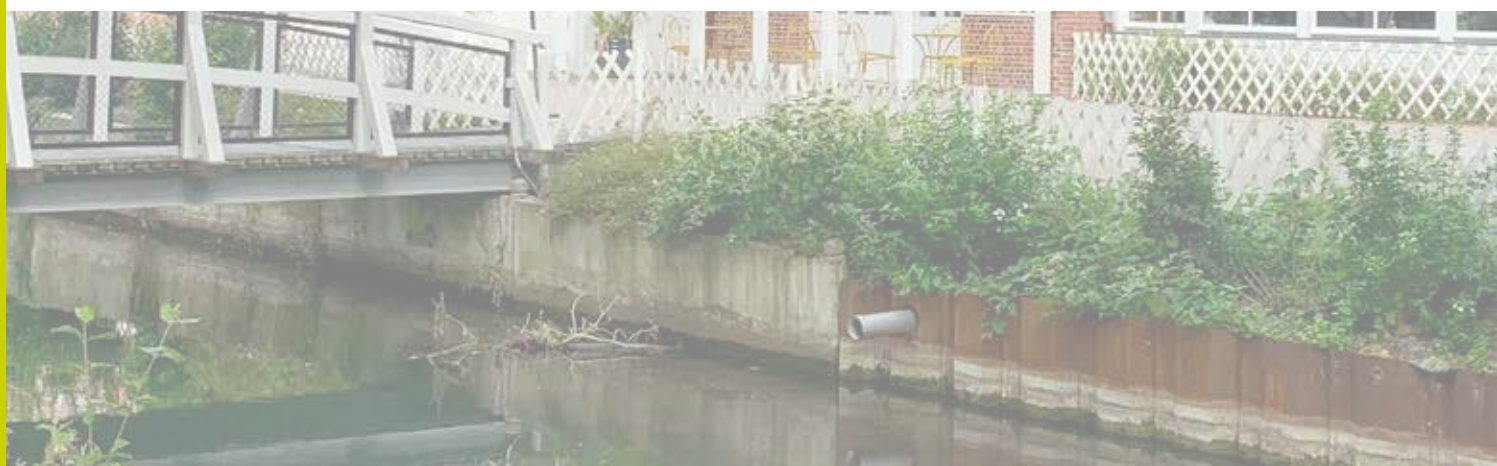
### Jazz en vadrouille

Le parc et le kiosque se prêtent aussi très bien à ce type de programmation musicale qui pourra être mise en place en fin de journée, d'avril à septembre, les deuxièmes vendredis de chaque mois, avec le même dispositif d'accueil que la saison de concerts apéritif.

D'autres actions sont actuellement à l'étude.



## Comité de quartier Saint-Roch/Saint-Jacques



22 rue de la Demi-Lune 80000 Amiens  
T : 07 49 26 79 64 M : stroch@cqamiens.fr



Site internet : [www.comitesaintrochsaintjacques.fr](http://www.comitesaintrochsaintjacques.fr)  
Facebook : Comité de quartier Saint Roch Saint Jacques

Réalisation © Comité de quartier Saint-Roch/Saint-Jacques - Octobre 2022